LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition février 2021

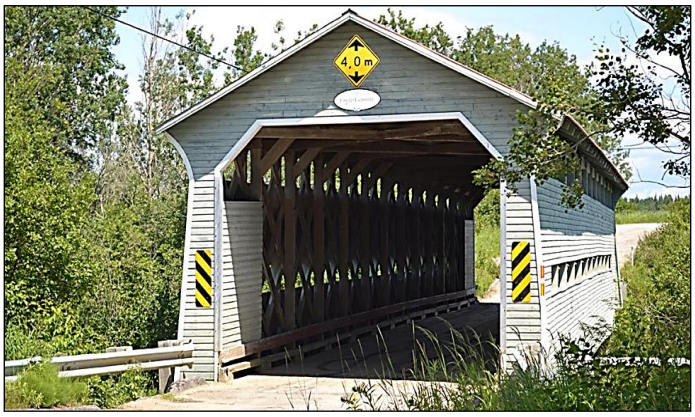

Crédit photo : Guy Gagnon

Crédit photo : Nancy Guimont

Crédit photo : Lise Audet

Crédit photo : Fabiola Vielma

Crédit photo : Gilbert Dupont

Crédit photo : Roger Langlais

TABLE DES MATIÈRES

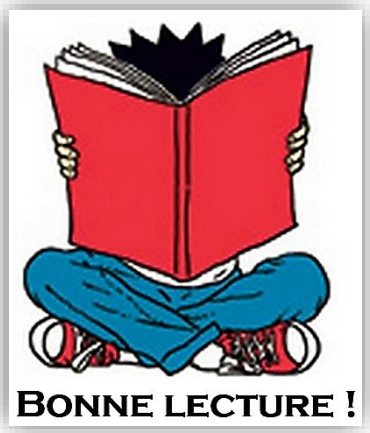

MOT DU MAIRE 3
MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC 6
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL 8
FERMETURE DU BUREAU ADMINISTRATIF 9
PHOTOS RECHERCHÉES 9
BESOIN D'AIDE ? COMPOSEZ LE 211 10
SERVICE DES LOISIRS 11
POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A 15
SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE 21
SERVICE D'URBANISME 22
PROGRAMME RÉNO-RÉGION 23
TRAVAUX PUBLICS 24
JEUX - DIVERTISSEMENT 25
ANNONCES 26
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE 29
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX 30
CAPSULE : SANTÉ 31
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2021 33
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT 34
TABLE DES MARÉES 35
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR 36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL 36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR 36

Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, <u>en couleur</u>, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !

Décidément, depuis le 13 mars 2020, rien ne semble plus pareil. Outre la COVID-19 qui a passablement chamboulé notre vie, nous connaissons actuellement un hiver un peu spécial. Un peu froid au début, de la pluie en décembre, des températures très douces en janvier et, enfin, très peu de neige pour la pratique des sports et loisirs hivernaux. Comme vous tous, je souhaite que la nature et la vie en général reprennent leur cours normal au plus tôt, pour le bénéfice de tout le monde.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions traitant de certains sujets d'intérêt public prises, à huis clos et en mode visioconférence, par le conseil lors de la session ordinaire du 18 janvier dernier.

Notez qu'il vous est toujours possible de visionner les séances, en vous rendant sur le site web de la municipalité.

COVID-19 : En ce moment, nous sommes toujours sous le coup de mesures restrictives imposées par le gouvernement, visant à freiner la propagation de la COVID-19. Comme tout le monde, j'espère bien qu'à l'issue de ces mesures qui sont entrées en vigueur le 9 janvier dernier, et qui ont fait passer la Côte-Nord en zone rouge, nous ramène à tout le moins en zone orange le 8 février prochain. Cela nous permettrait de jouir d'un peu plus de liberté. De plus, souhaitons que la campagne de vaccination se poursuive et s'accélère, afin que brille toujours davantage cette fameuse lumière au bout du tunnel.

Vigilance, résilience, persévérance, mais aussi et surtout ESPOIR sont les mots d'ordre à retenir.

DÉPENSES AUTORISÉES : Voici maintenant, un résumé des principales dépenses autorisées lors de la dernière session du conseil.

- **PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENTS**

Nous avons autorisé le paiement des comptes ainsi que la liste de transferts budgétaires pour le mois de décembre 2020 au montant total de 16 900 $.

- **ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN URBANISME**

Nous avons résolu d'accepter l'offre d'assistance professionnelle et technique en urbanisme de M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste, pour l'année 2021 au coût de 2 750 $, plus les taxes.

- **LOISIRS ET SPORTS D'HIVER**

À la suite de l'acceptation de notre demande de financement à l'Unité régionale de sports et loisirs Côte-Nord (URLSCN), nous avons autorisé l'achat de six (6) tubes de glisse, auprès du Groupe Sport-Inter au coût de 826,96 $, plus les taxes.

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES :

FONDS D'INITIATIVES NORDIQUES VOLET A : ESSOR DES COMMUNAUTÉS ET CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DU PLAN NORD.

Nous avons autorisé Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer deux (2) demandes d'aide financière à la Société du Plan Nord.

L'une d'elles concerne un projet de **dynamisation du Portail d'entrée municipal** et l'autre un projet pour la **dotation d'un plan directeur des parcs et espaces verts** situés sur le territoire de Pointe-aux-Outardes. Dans les deux cas, c'est Mme Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture, qui sera chargée de projet.

ÉROSION DES BERGES :

À la suite de l'analyse des soumissions de l'appel d'offres, lancé le 10 novembre dernier, visant des travaux de recharge de plage le long du littoral du fleuve St-Laurent sur la rue Labrie Est, c'est Jean Fournier inc. qui a déposé la plus basse soumission conforme.

Nous sommes toujours en attente des autorisations du Ministère des Pêches et Océans Canada (MPO), du Ministère de l'Environnement et de

la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ainsi que du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Par la suite, nous pourrons procéder à la signature du contrat avec l'entreprise Jean Fournier inc. et ainsi débuter les travaux préparatoires dès cet hiver.

ÉLECTIONS MUNICIPALES :

En 2017, lorsque je suis entré en fonction, je m'étais inscrit sous le signe de la transparence, de la communication et du respect des personnes et des institutions.

Donc, je tiens à vous informer que je ne briguerai pas la mairie en novembre prochain. Au cours des huit (8) dernières années, d'abord à titre de conseiller et ensuite dans le rôle de maire, j'ai fait de mon mieux pour faire avancer notre village. Dans la continuité de mes prédécesseurs, avec l'aide de mes collègues du conseil, des fonctionnaires et de tous les employés de la municipalité, j'estime avoir fait progresser Pointe-aux-Outardes.

Si je tenais à vous annoncer si tôt que je tirerai ma révérence en 2021, c'est dans le but de donner le temps aux gens qui ont un intérêt pour la politique municipale, d'amorcer leur réflexion pour éventuellement poser leurs candidatures lors des prochaines élections municipales générales. Aussi, je veux inviter tout particulièrement la gente féminine à être présente à la table du conseil municipal de notre magnifique village. Bonne réflexion !

Note : Comme toujours, si vous voulez en savoir plus concernant les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web, ou il vous est possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

Ce message, très spécial aujourd'hui, fait appel au civisme et au sens des responsabilités dont devraient faire preuve tous les résidents et visiteurs de notre municipalité.

Dernièrement, nous avons reçu des plaintes de résidents, et même de motoneigistes, à l'effet que certains adeptes de motoneige troublaient la paix et mettaient en danger la sécurité de résidents de notre village.

Malheureusement, certains individus font un usage excessif et dangereux de leur motoneige en circulant à vive allure et en faisant un bruit infernal, sur des propriétés privées et à proximité de résidences se trouvant sur le territoire de notre municipalité.

Le conseil municipal déplore cette situation et invite les motoneigistes à prendre conscience du dérangement que cela peut causer aux résidents, en plus du risque d'accidents tragiques qui pourraient mettre en danger la vie de ceux qui pratiquent d'autres sports ou activités hivernales tels que la marche, la raquette ou le ski de fond. Par respect pour la sécurité et la propriété d'autrui, et afin d'assurer la pérennité de ce sport magnifique, qu'est la motoneige, nous demandons aux motoneigistes de circuler exclusivement sur les sentiers balisés.

Malgré cet appel à l'ordre public, si vous étiez témoin de tels agissements, le conseil municipal vous invite à demander l'intervention de la Sureté du Québec. Pour ce faire, veuillez composer le 310-4141 ou *4141.

Merci de votre attention et de votre collaboration qui sont primordiales pour le mieux-être de toute la population.

Serge Deschênes, maire
De la magnifique municipalité de Pointe-aux-Outardes.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000$

1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici la liste des contrats de plus de 2 000 $ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 $:

DATE	CONTRACTANT	MONTANT ($)	OBJET DU CONTRAT
03-06-20	Construction Nicolas Avoine	16 543,11 $	Travaux de réparation incendie au Centre des loisirs
23-06-20		16 024,83 $	Travaux de réparation à la suite d'un dégât d'eau au Centre des loisirs
25-06-20	Entreprises Jacques Dufour & Fils inc.	18 401,46 $	Gravier – Portail d'entrée
29-06-20		6 662,21 $	Réparation/gravier – rue Gagné
08-09-20		10 414,45 $	Fourniture d'enrobé bitumineux pour réparation sur diverses rues municipales
01-10-20		55 537,52 $	Travaux de fournitures et pose d'enrobée bitumineux sur diverses rues municipales
14-02-20	Groupe Sinisco	31 536,13 $	Bris d'eau Centre des loisirs (2018)
17-07-20		8 660,50 $	Incendie Centre des loisirs
22-07-20		10 212,80 $	Bris d'eau Centre des loisirs
01-01-20	Groupe Ultima inc.	31 702,00 $	Assurances 2020
24-01-20	Isolation F.C.	28 743,75 $	Isolation plancher C.L.
31-08-20	Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc.	39 294,49 $	Étude géotechnique – chemin de la Baie-Saint-Ludger
01-01-20	Ent. R & G St-Laurent inc.	74 059,86 $	Déneigement des rues Labrie, Baie-St-Ludger et David
01-01-20		52 857,60 $	Déneigement des rues des places
01-01-20		33 054,06 $	Déneigement des stationnements et chemin d'accès
22-11-20		7 377,33 $	Réparation d'entrées d'eau
10-12-20	Maximétal	311 807,60 $	Achat camion-citerne service incendie
01-01-20	M.R.C. de Manicouagan	84 054,83 $	Quote-part + Évaluation + vente pr taxes
01-01-20	Municipalité de Ragueneau	32 099,35 $	Entente directeur incendie
21-12-20		5 263,81 $	Entente touristique
01-01-20	Régie de gestion des matières résiduelles	149 816,28 $	Quote-part
01-06-20	Roland Munger inc.	61 368,17 $	Travaux de réparation enrochement
27-10-20	Sani-Manic inc.	82 487,09 $	Vidange des fosses septiques 2020
30-04-20	Fédération québécoise des municipalités	2 270,26 $	Appel d'offres sondages – chemin de la Baie-Saint-Ludger
31-12-20		103 912,61 $	Honoraires - stabilisation des berges
31-12-20		9 642,55 $	Honoraires – Agrandissement station pompage secteur Pointe-aux-Outardes

Pointe-aux-Outardes, le 18 janvier 2021

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE 2021, SERONT EXPÉDIÉS AUX ALENTOURS DU 20 FÉVRIER.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.

Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :

Lundi, le 8 février 2021
à 19 h 30

La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.

Vous avez des questions pour le conseil municipal ?
Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :

dania.h@pointe-aux-outardes.ca

FERMETURE DU BUREAU ADMINISTRATIF

En vertu de mesures exceptionnelles recommandées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie de COVID-19, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes informe la population que le bureau administratif sera fermé au public **jusqu'au 8 février 2021, à moins d'avis contraire.**

Toutefois, si vous avez des documents à transmettre ou des paiements à effectuer à la municipalité, il vous est possible de le faire, en déposant vos effets dans la chute à courrier à l'extérieur.

Malgré cette fermeture, la municipalité maintient ses services par voie téléphonique au 418-567-2203, par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca et par la poste au 471, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0.

Merci de votre collaboration !

PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

Merci à M. Guy Gagnon, Mme Nancy Guimont, Mme Lise Audet, Mme Fabiola Vielma, M. Gilbert Dupont et M. Roger Langlais pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

BESOIN D'AIDE ? COMPOSEZ LE 211

TROUVER DE L'AIDE, SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, PUBLICS ET PARAPUBLICS, C'EST FACILE QUAND VOUS FAITES LE BON APPEL.

Le 211 est un service téléphonique gratuit d'information et de référence centralisé qui dirige rapidement les personnes vers les programmes et les services sociocommunautaires disponibles dans leur région.

Ce service gratuit et confidentiel est accessible 7 jours sur 7, jour et nuit. Vous n'avez donc pas à donner votre nom ni à fournir de renseignements personnels pour demander de l'information. En appelant le 211, les gens peuvent s'entretenir avec une personne qui leur posera des questions sur leur situation et leur suggérera ensuite des programmes ou des services susceptibles de les aider.

Le 211 n'est pas qu'un service téléphonique, on peut aussi le consulter par clavardage, sur Internet et par messagerie texte pour être dirigé confidentiellement vers les bonnes ressources et les bons services.

Source : http://www.211quebecregions.ca/?UseCICVw=66

LES RÉPONSES À LA PAGE : 34

SERVICE DES LOISIRS

Février mois de l'amour, mois d'hiver et mois le plus court de l'année !

Veuillez noter que je suis en télétravail jusqu'au 8 février ou plus selon les mesures en vigueur. Vous pouvez me joindre par courriel à l'adresse suivante : loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou en laissant un message privé sur la page Facebook de la municipalité. Noter que je n'ai pas accès à ma boîte vocale.

En ce qui concerne une possible reprise des activités, soyez assurés que nous suivons attentivement les directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Nous sommes conscients que les décisions prises ne sont pas toujours selon vos désirs mais sachez que ce n'est pas facile de prendre rapidement des décisions avec toutes les contraintes et les responsabilités qui en découlent. Personne n'a fait face à une pandémie mondiale avant. Nous faisons donc tout notre possible dans les circonstances et espérons votre compréhension, votre soutien et votre collaboration.

Si la situation le permet, voici les activités prévues pour le mois de février.

Toutefois, prendre note qu'elles pourraient être annulées si les directives gouvernementales nous contraignent à suspendre nos activités.

PATINOIRE :

Les mesures sont toujours en vigueur. Elles seront réévaluées dès que le gouvernement annoncera des changements à la situation actuelle. La patinoire est ouverte au public et le Centre des loisirs pour la mise de patins et les salles de bain. Le port du masque, le lavage des mains, la signature du registre et la distanciation sociale de deux (2) mètres sont obligatoires en tout temps à l'intérieur. Suivez la réglementation en vigueur affichée.

- Patinoire ouverte 7 jours sur 7 durant la journée. Du lundi au vendredi entre 15 h 00 et 19 h 00 et les samedis et dimanches entre 13 h 00 et 19 h 00.
- Aucune activité d'équipe (hockey) n'est permise. Seul le patinage libre est permis en pratique individuelle ou en bulle familiale (même adresse civique).
- Aucune réservation, aucun prêt de matériel pour la patinoire.
- Un maximum de vingt (20) personnes sur la glace est permis. Premier arrivé, premier servi.
- Le port du masque ou du cache-cou (buff) est fortement recommandé sur la glace.
- En tout temps, la distanciation sociale de deux (2) mètres doit être respectée.
- Aucun spectateur n'est permis sur le site.

SENTIER DES SKIEURS DE LA SAVANE : Pour le moment, nous pouvons vous annoncer l'ouverture du sentier des Skieurs de la Savane pour la **pratique de la raquette et du Fatbike uniquement**. Avec les faibles quantités de neige reçues au sol, nous ne sommes pas en mesure de tracer le sentier pour la pratique de ski de fond puisque la présence de souches pourrait être problématique. Nous vous rappelons que le sentier se veut un sentier multiusage pour la pratique de trois sports : le ski de fond, la raquette et le Fatbike.

Nous comptons sur votre collaboration afin de partager le sentier municipal à ces fins et de respecter la signalisation sur place. L'entretien des pistes se fait par un comité de bénévoles uniquement et sans leur contribution, ce service ne serait pas le même. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel loisirs@pointe-aux-outardes.ca Merci de votre compréhension !

En décembre dernier, M. Jason Gauthier a procédé à la modification de la gratte afin de permettre une utilisation de celle-ci correspondant mieux à nos besoins. M. Gauthier, épaulé par M. Nicolas Richard dans le cadre de leur formation professionnelle, sous la supervision de leur enseignant, M. Stéphane Desmeules, ont réalisé plusieurs modifications et développé

de nouveaux apprentissages par ce travail fait de façon entièrement bénévole !

Messieurs Gauthier et Desmeules sont tous deux résidents de notre municipalité ! **Nous vous remercions pour votre implication** et vous souhaitons bonne continuité dans vos projets !

GLISSADE : Nous avons le désir de faire la glissade encore cette année. Cependant, les quantités de neige sont insuffisantes pour débuter les travaux. Dès que les conditions le permettront, vous serez avisés de son ouverture sur la page Facebook et le site web de la municipalité. Croisons-nous les doigts pour avoir de bonnes bordées de neige rapidement pour en profiter !

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE :
C'est le moment de jouer dehors puisque le *Défi château de neige* est de retour !

Loisir & Sport Côte-Nord vous a préparé des prix de participation de fou !

Familles, services de gardes, École les Dunes, organismes de Pointe-aux-Outardes, à vos châteaux.

Vous avez **jusqu'au lundi, le 8 mars** prochain pour vous inscrire.

FRIGO COMMUNAUTAIRE : L'idée des frigos communautaires s'appuie essentiellement sur *deux volontés* : celle d'éviter le gaspillage alimentaire et celle de promouvoir des valeurs comme la générosité et la solidarité sociale en partageant ses surplus de nourriture.

Il faut cependant prendre certaines précautions au moment de les consommer, et au moment de préparer la nourriture que l'on souhaite partager. Ainsi, pour garantir la salubrité des aliments qui sont offerts dans une formule de libre-service comme les réfrigérateurs ou les garde-manger communautaires, il est important de suivre des règles de base.

Par exemple, si tu souhaites laisser des repas que tu as préparés dans un frigo collectif, tu dois t'assurer que le contenant soit clairement identifié : inscrire le nom du plat ainsi que la liste de tous les ingrédients. Tu dois aussi indiquer la date à laquelle la nourriture a été préparée pour que les personnes qui seront intéressées à manger ton repas puissent juger s'il est consommable ou non.

Le frigo communautaire de Pointe-aux-Outardes est situé au Centre des loisirs, connexe à l'entrée principale, et il est accessible en tout temps. Suivez l'affichage en place, notamment quant aux mesures sanitaires en vigueur. Il se veut le 2e frigo sur le territoire de la Manicouagan. Pour plus d'actualités sur les frigos communautaires de la Manicouagan, visitez le https://www.facebook.com/frigoscommunautaires

SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2021 DU 15 AU 19 FÉVRIER PROCHAIN.

Voici quelques statistiques intéressantes sur l'importance de la lecture. Malgré les difficultés et les obstacles, de nombreux jeunes s'accrochent, s'adaptent et persévèrent. D'autres ont peut-être plus de difficultés à s'adapter à cette nouvelle réalité, mais tous ont le potentiel de se réaliser pleinement !

Il n'y a pas de recette magique qui puisse garantir la réussite éducative ni de chemin unique vers la motivation, la résilience, la capacité d'adaptation et la confiance en soi. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont tous des ingrédients favorisant le développement et l'engagement scolaire.

Tous ensemble, ayons confiance qu'ils développeront leurs propres mécanismes de réussite, tout en leur rappelant qu'ils seront récompensés pour leurs efforts. Bien qu'ils vivent une situation hors du commun, les jeunes ont l'avenir devant eux et apprendront beaucoup de cette expérience !

Vos gestes et paroles sont les étincelles de la réussite de nos jeunes ; quel que soit leur cheminement ou leur point de départ, vous avez le pouvoir de les raccrocher ! Les *Journées de la persévérance scolaire* sont l'occasion de se réunir sous un même objectif, soit se donner un élan collectif, doux et bienveillant, avec des messages lumineux et positifs qui se projettent dans toutes les familles du Québec.

POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A

F.A.D.O.Q DE POINTE-AUX-OUTARDES :

Petit rappel aux membres. Veuillez prendre note qu'en raison de la situation en lien avec la COVID-19, les membres ont décidé de suspendre leurs activités jusqu'à ce que la situation change.

À noter aussi que deux (2) postes d'administrateurs sont toujours à combler au sein de notre conseil d'administration.

Les membres sont à la recherche active de deux (2) personnes désirant s'impliquer à titre d'administrateur(trice) au sein du conseil d'administration du club F.A.D.O.Q de Pointe-aux-Outardes. C'est le moment de vous impliquer dans votre communauté !

Vous pouvez soumettre votre candidature directement à Mme Jocelyne Bouchard au 418-293-4961. Merci de votre collaboration !

En ce qui concerne une possible reprise des activités, soyez assurés que nous suivons attentivement les directives gouvernementales en lien avec la COVID-19.

Si la situation le permet, voici les activités prévues pour le mois de février.

Toutefois, prendre note qu'elles pourraient être annulées si les directives gouvernementales nous contraignent à suspendre nos activités.

CONFINEMENT CHEZ LES AÎNÉS :

Sachez que le service des loisirs peut faire le prêt de tablettes électroniques ou d'ordinateurs portables aux aînés résidents, et ce, afin qu'ils puissent communiquer avec leur proche durant cette période. Les quantités sont limitées.

Également, la livraison de casse-têtes se fera directement à la porte de nos aînés pour divertissement ! C'est gratuit ! Pour réservation ou autres informations, téléphoner au bureau municipal au 418-567-2203 et laisser votre message. Je vous recontacterai dès que possible.

VIACTIVE :

Programme d'activités physiques à différentes intensités adaptées aux ainés et/ou à ceux qui veulent bouger un peu !

Si vous désirez venir essayer, vous êtes les bienvenus ! Mesures sanitaires et de distanciation appliquées.

Inscriptions obligatoires par téléphone : 418-567-2177 poste 1.

Session d'hiver 2021 gratuite pour tous. **Nouvel horaire :** tous les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30.

Session de dix (10) semaines, du mercredi 10 février au mercredi 21 avril. Vêtements souples et extensibles, espadrilles ou souliers plats obligatoires pour tous ! Apportez votre gourde d'eau et votre bonne humeur !

CAFÉ VIENNOISERIES :

Mardi, le 16 février 2021 entre 9 h 00 et 11 h 00. **Sujet du mois** : présentation de la Politique de loisirs et de culture et de la Politique familiale et M.A.D.A. Explication des documents et discussions sur le sujet. **On veut votre point de vue et votre opinion !** Activité gratuite et respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale.

ALERTE CONCOURS : Le Regroupement de partenaires locaux pour la petite enfance vous lance de super défis mettant en vedette la lecture en famille ! Règlements disponibles sur le site internet de la Municipalité.

DÉFI-LECTURE EN PHOTO

Prends-toi en photo pendant que tu fais une de ces activités avec un proche.

Une photo = une chance au tirage de la semaine pour gagner un certificat-cadeau pour l'achat d'un livre à la librairie AàZ.

Envoie tes photos à l'adresse courriel suivante : *martel.pierre@globetrotter.net*

N'oublie pas d'inscrire votre **nom, adresse et numéro de téléphone**

*En participant, vous acceptez que les photos soient partagées sur les réseaux sociaux

Apprendre un nouveau mot dans un livre	Trouver un livre avec 3 moyens de transport	Regarder une revue avec de belles images	CONSULTER LES INGRÉDIENTS D'UNE BOÎTE DE CÉRÉALES
Contempler de magnifique paysage dans un livre	Relire un conte qu'	Faire la liste d'épicerie à l'aide de la circulaire	Comprendre un élément nouveau en regardant un livre ou une revue
Repérer 8 chiffres dans un livre	Parcourir un livre sur les animaux	Déceler 3 émotions différentes dans une histoire	*Feuilleter le journal de la semaine*
Découvrir un nouveau livre	*Trouver 3 fleurs différentes*	Regarder un livre de recettes	Décrire les détails d'un dessin original que j'

LA LITTÉRATIE = LECTURE, VOCABULAIRE, ÉCRITURE ET IMAGINATION

DÉFI-LECTURE EN PHOTO

Prends-toi en photo pendant que tu fais une de ces activités avec un proche.

Une photo = une chance au tirage de la semaine pour gagner un certificat-cadeau pour l'achat d'un livre à la librairie AàZ.

Envoie tes photos à l'adresse courriel suivante : *martel.pierre@globetrotter.net*

N'oublie pas d'inscrire votre **nom, adresse et numéro de téléphone**

*En participant, vous acceptez que les photos soient partagées sur les réseaux sociaux

Lire avec une lampe de poche	Lire dehors	Trouver et lire une fable de la Fontaine (à la bibliothèque, sur internet)	LIRE UNE RECETTE ET LA FAIRE
Lire une circulaire et encercler ce que l'on	Écrire des mots doux et les cacher dans la maison	Faire la lecture en famille dans un lit	**F** aire **A**dresser **I** nventer **R** éaliser **É** crire un acrostiche avec son prénom
APPRENDRE À LIRE L'HEURE	Lire une histoire au téléphone à quelqu'un qu'on	Trouver *3 mots* dont on ne connait pas la définition	***Écrire une histoire pour une personne qu'on***
Lire un article dans le journal et colorer les O	*Envoyer une carte de Noël*	*Aller visiter une bibliothèque municipale*	***Inventer un poème en famille, avec le mot amour***

LA LITTÉRATIE = LECTURE, VOCABULAIRE, ÉCRITURE ET IMAGINATION

VOICI DES RESSOURCES LOCALES, RÉGIONALES OU PROVINCIALES QUI PEUVENT VOUS AIDER EN CAS DE BESOIN DE TOUTES SORTES :

Vous êtes une personne aînée en situation de maltraitance ?

Nous vous offrons une écoute empathique, respectueuse et sans jugement. Parce qu'il peut être difficile de parler de maltraitance, il est important pour nous de respecter votre rythme et vos choix.

Nos intervenants sont au bout du fil pour répondre à vos questions et vous soutenir dans la recherche de solutions afin de diminuer ou faire cesser les torts qui découlent de la situation de maltraitance.

Un appel à la ligne Aide Abus Aînés, c'est obtenir de l'information sur les types de maltraitance, ainsi que leurs conséquences sur votre qualité de vie, votre santé physique et votre bien-être psychologique ; c'est aussi prendre connaissance des ressources à votre disposition pour vous soutenir dans cette situation difficile et/ou pour vous aider à la faire cesser.

Vous êtes un proche ou un témoin ? Votre collaboration est importante et elle peut faire une grande différence ! À partir de l'information que vous êtes en mesure de nous rapporter, nous évaluons le risque que comporte la situation, nous vous guidons vers les éléments à observer pour clarifier la situation et vous orientons vers les ressources ou approches appropriées. Vous serez mieux outillé dans vos démarches de soutien auprès de la personne aînée qui vit ou semble vivre de la maltraitance.

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

La 31e *Semaine nationale de prévention du suicide* qui a débuté le 31 janvier dernier se poursuit **jusqu'au 6 février 2021**. Pour une quatrième année, la campagne a pour thème ***Parler du suicide sauve des vies.***

Le slogan *Parler du suicide sauve des vies* rappelle qu'il est nécessaire de parler pour agir en prévention du suicide. Individuellement, mais aussi en tant que société, c'est en ouvrant le dialogue et en étant à l'écoute que nous arriverons à renforcer le filet humain autour des gens vulnérables.

Pour toi ou pour un proche, n'hésite pas et compose le 1-866-APPELLE (277-3553)

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

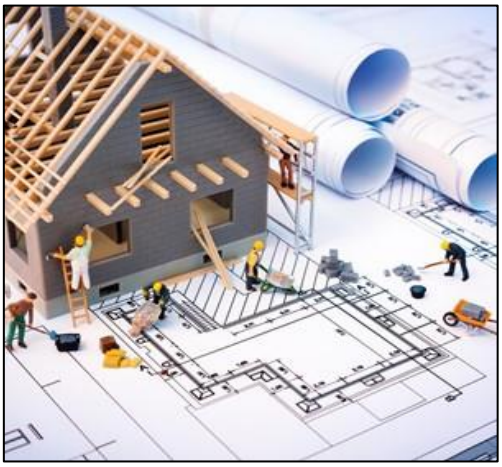

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

DÉBUT DE LA PROGRAMMATION :
27 JUILLET 2020 JUSQU'AU 31 MARS 2021

BÂTISSONS DU MIEUX-VIVRE

Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 $. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défectuosités relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défectuosités qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 $ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles. **Formulaire de demande disponible au bureau municipal.**

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

JEUX - DIVERTISSEMENT

MOTS DÉBROUILLÉS

En vous aidant de la définition, replacer les lettres à droite dans le bon ordre. Une fois le mot trouvé, encercler la lettre dans la grille. Le mot restant constitue la solution.

M	A	T	I	N	E	S	S	A	P	E	D
U	D	N	O	T	A	D	I	D	N	A	C
R	E	C	H	R	O	M	E	E	T	O	N
I	C	S	E	I	R	E	H	C	R	O	P
U	O	R	S	E	V	I	R	G	I	R	E
F	C	U	E	N	J	E	U	X	B	I	C
U	T	E	P	A	R	L	E	R	I	S	N
R	I	I	N	O	S	L	E	N	J	I	E
T	O	P	L	E	F	F	E	T	O	O	M
I	N	O	P	E	D	O	N	C	U	L	E
V	C	C	R	S	E	S	I	A	R	F	S
E	T	I	H	C	E	L	F	A	I	R	E

Objet de valeur	UBJIO	B _ _ O _
Postulant	AACDDINT	C _ _ D _ _ A _
Teindre	CELOORR	C _ _ O _ _ R
Imitateurs	CEIOPRSU	C _ _ I _ _ R _
Infusion	CCDEINOOT	D _ _ O _ _ I _ _
Double	ADEEPSS	D _ _ A _ _ E
Conséquence	EEFFT	E _ _ E _
Mises	EEJNUX	E _ _ E _ _
Réaliser	AEFIR	F _ _ R _
Baisse	CEFHILT	F _ _ C _ _ T
Fruits	AEFIRSS	F _ _ I _ _ S
S'échapper	FIRU	F _ _ R
Fugace	EFIRTUV	F _ _ T _ _ E
Oiseaux	EGIRSV	G _ _ V _ _
Passe-temps	IILORS	L _ _ S _ _
Partie du jour	AIMNT	M _ _ I _
Prénom	ELNNOS	N _ _ S _ _
Addition	ENOT	N _ _ E
Discuter	AELPRR	P _ _ L _ _
Queue d'une fleur	CDEELNOPU	P _ _ O _ _ U _ _
Étable	CEEHIOPRR	P _ _ C _ _ R _ _
Pensée	EEFILNORX	R _ _ L _ _ I _ _
Germe	CEEEMNS	S _ _ E _ _ E
Rasé	DNOTU	T _ _ D _

LABYRINTHE

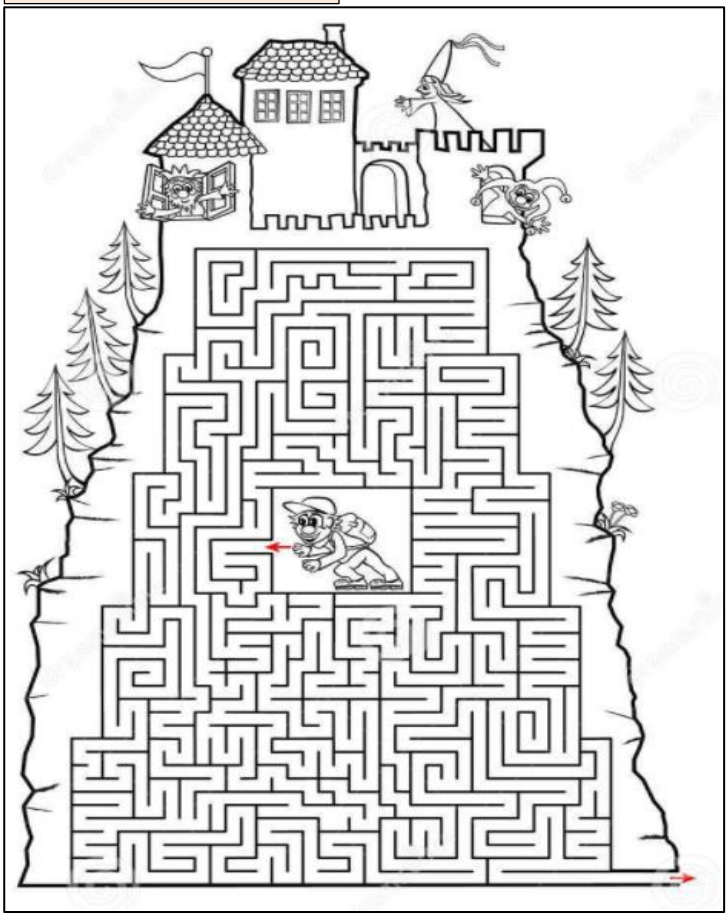

SUDOKU

Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases contient toutes les lettres du mot **BOULANGER.** Chaque lettre ne peut être écrite qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré.

						E	B	O
E	B	N		U				
	L			E		R		U
	E			O	U			
U			G				R	E
				L	A		G	B
		R	L					
B	N						O	
		U		R	O		E	A

TOUTES LES RÉPONSES À LA PAGE : 34

ANNONCES

LE COMPTE EST BON

RÉPONSES À LA PAGE : 34

 # 1 : INTERMÉDIAIRE

141					
1	2	5	8	9	25

 # 2 : AVANCÉ

994					
3	3	6	8	8	9

L'Arc-en-ciel

25 ans

PROCHAINS CAFÉS-RENCONTRES

Vous avez de la difficulté à rencontrer les exigences imposées par le fait d'être en deuil ? L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.

Quand

les lundis 8 et 22 février dès 13 h 30

Lieu

Centre d'action bénévole
896, rue de Puyjalon
2e étage

Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande au 418-589-8055 ou auprès de Denise au 418-296-3246

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :

L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

Vous cherchez un service professionnel rapide, et courtois ?

Frédérick Chevarie B.A.A
Préparateur accrédité

311, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes, Qc
G0H 1M0
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

- **Service professionnel et personnalisé** offert à l'année.
- **10 ans d'expérience** dont 8 ans en cabinet d'expert-comptable.
- **MINIMISER** les erreurs et **RETIREZ TOUS LES CRÉDITS** auxquels vous avez droit.
- Représentants professionnels du gouvernement fédéral provincial.
- Transmission électronique afin que vous obteniez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement
- Possibilité de tout faire à distance ou bien se déplacer pour recueillir vos documents
- Révision et redressement de vos déclarations d'années antérieures s'il y a lieu
- Clientèle bien établie.
- Impôts de particulier.
  - Revenu de location
  - Entreprises enregistrées
  - Garderies
  - Tous autres types de travailleurs
  - Travailleur autonome
  - Société de personne
  - Post faillite

N'hésitez plus... Contactez-moi.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ GAÏA

PARTS DE RÉCOLTE 2021

4 TYPES DE PANIERS OFFERTS :

Frais et cultivés chez vous !

- De base : légumes et fruits
- Avec oeufs : base + oeufs
- Avec pain : base + pain
- Tout inclus : base + oeufs + pain

Noter que certains produits sont en quantité limitée

Début juillet à la fin d'octobre

POUR S'INSCRIRE AUX PANIERS OU POUR TOUTES QUESTIONS :

Téléphone : 418-297-8373

Site internet : www.coopgaia.ca

ou écrivez-nous à

cooperativegaia@gmail.com

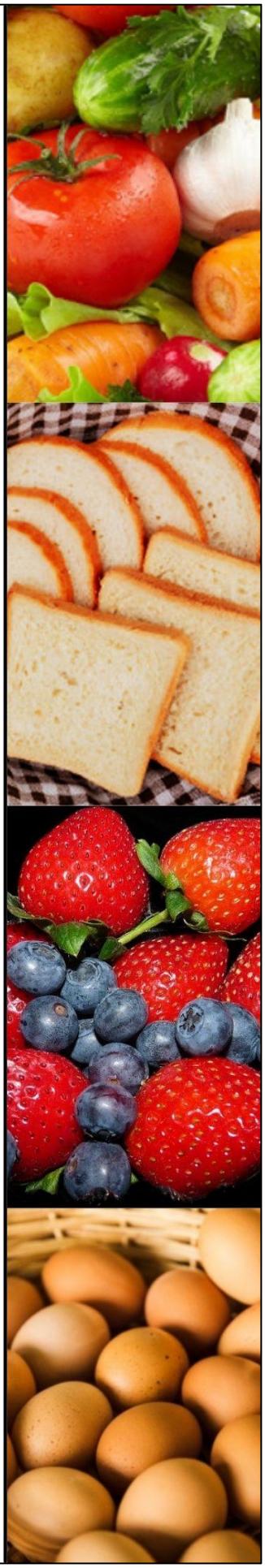

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

LES CENDRES CHAUDES

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les dix (10) premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser :

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. **Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :**

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal ;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique ;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone ;
- L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet ;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Source : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaire du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45

En ce qui concerne les mesures sanitaires.
Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

MOTS CACHÉS : THÈME – VACANCES (9 lettres mélangées)

E	S	S	A	V	E	R	C	S	S	I	K	S
E	S	N	O	I	T	A	T	S	T	A	D	E
O	R	P	S	E	T	S	I	P	E	L	D	T
E	U	E	F	I	S	S	A	M	L	T	R	T
I	E	N	G	A	T	N	O	M	A	I	A	E
K	T	T	S	N	O	T	A	B	H	T	Y	L
S	I	E	L	N	I	P	L	A	C	U	O	F
E	N	U	U	E	S	U	E	M	A	D	V	I
L	O	U	G	L	A	C	E	D	C	E	A	T
E	M	I	E	E	D	R	O	C	I	I	S	R
T	E	H	C	N	A	L	A	V	A	U	P	A
N	S	E	T	T	E	U	Q	A	R	R	G	T
E	U	D	N	O	F	P	R	U	E	I	K	S

TARTIFLETTE
AVALANCHE
MONITEURS
RAQUETTES
ALTITUDE
CREVASSE
MONTAGNE
SAVOYARD
STATIONS
CHALETS
DAMEUSE
TELESKI
BATONS
CORDEE

FONDUE
MASSIF
PISTES
SKIEUR
ALPIN
GLACE

GUIDE
NEIGE
PENTE
LUGE
SKIS
PIC

RÉPONSE À LA PAGE : 34

CAPSULE : SANTÉ

LE DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE !

Le *Défi J'arrête, j'y gagne !* est une vaste campagne québécoise qui a lieu chaque année depuis 22 ans. Elle invite les fumeurs qui sont prêts à arrêter de fumer, à passer à l'action.

DÉFI J'ARRÊTE J'Y GAGNE !MC

L'engagement : ne pas fumer pendant 6 semaines, soit du **8 février au 21 mars 2021**. Participez au *Défi* à votre façon : seul, avec l'aide d'un parrain ou d'une marraine non-fumeur ou bien avec un autre fumeur qui souhaite aussi arrêter.

Vous courez la chance de remporter :

- **Un séjour de luxe à la Station touristique Duchesnay**. Ce séjour comprend quatre (4) nuitées pour deux (2) adultes. D'une valeur de 1 500$, plus les taxes. (18 ans et +)
- **Une carte-cadeau de Jean Coutu**. D'une valeur de 250$ (18 ans et +)
- **1 000$ en argent comptant**. (Prix réservé aux 18 à 24 ans)

Pour plus d'information ou pour s'inscrire communiquer avec la Ligne 1 866 j'arrête (527-7383) ou rendez-vous à l'adresse suivante : https://defitabac.qc.ca/fr

ENTOURE LES 10 DIFFÉRENCES SUR LE DEUXIÈME DESSIN

RÉPONSES À LA PAGE : 34

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 200$
à chaque semaine

Livret : 10$ Bonanza : 1$

TYPE DU JEU	CARTE	PRIX
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	BLEUE	200 $
2-tour jeu du T ⊥ : à l'endroit ou à l'envers	ORANGE	250 $
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	VERTE	200 $
Bonanza : 3 bingos sur la même carte + 2 balles frimées		350 $
4-tour jeu en X	JAUNE	300 $
5-tour : jeu du free 1e carte pleine consolation	ROSE	300 $ 1 200 $ 400 $

Point de vente

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (TVRP) - 113, rue Vallilée

Heures d'ouverture pour acheter vos cartes	**Mardi de 8 h 30 à 16 h 00** **Mercredi de 8 h 30 à 16 h 00** **Jeudi de 8 h 30 à 19 h 15**

Réclamation des prix

Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complétée** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 9 h 00 à midi** et **sur les heures d'ouverture. Pour information : 418-567-2650.**

MATIÈRES RÉSIDUELLES
CALENDRIER 2021

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

Ordures : lundis Recyclage : vendredis

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 7

- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- Cannettes métalliques et en aluminium

<u>Écocentre de Baie-Comeau</u> (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

<u>Magasin de réemploi phase 2</u> :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

RÉPONSE **GRILLE ST-VALENTIN**

1- AFFECTION	11- COEUR
2- AMITIÉ	12- FÊTE
3- AMOUREUX	13- FÉVRIER
4- BISOU	14- FLEUR
5- BOUQUET	15- POÈME
6- CAJOLER	16- ROMANTIQUE
7- CALIN	17- ROSE
8- CARESSES	18- ROUGE
9- CHARME	19- SENTIMENTS
10- CHOCOLAT	20- TENDRESSE

RÉPONSE FINALE : CUPIDON

RÉPONSE **MOTS CACHÉS**: Vacances

POUDREUSE

RÉPONSE **MOTS DÉBROUILLÉS**

Objet de valeur	UBJIO	BIJOU
Postulant	AACDDINT	CANDIDAT
Teindre	CELOORR	COLORER
Imitateurs	CEIOPRSU	COPIEURS
Infusion	CCDEINOOT	DECOCTION
Double	ADEEPSS	DEPASSE
Conséquence	EEFFT	EFFET
Mises	EEJNUX	ENJEUX
Réaliser	AEFIR	FAIRE
Baisse	CEFHILT	FLECHIT
Fruits	AEFIRSS	FRAISES
S'échapper	FIRU	FUIR
Fugace	EFIRTUV	FURTIVE
Oiseaux	EGIRSV	GRIVES
Passe-temps	IILORS	LOISIR
Partie du jour	AIMNT	MATIN
Prénom	ELNNOS	NELSON
Addition	ENOT	NOTE
Discuter	AELPRR	PARLER
Queue d'une fleur	CDEELNOPU	PEDONCULE
Étable	CEEHIOPRR	PORCHERIE
Pensée	EEFILNORX	REFLEXION
Germe	CEEEMNS	SEMENCE
Rasé	DNOTU	TONDU

RÉPONSE FINALE : CHROME

RÉPONSE **10 ERREURS**

RÉPONSE **LABYRINTHE**

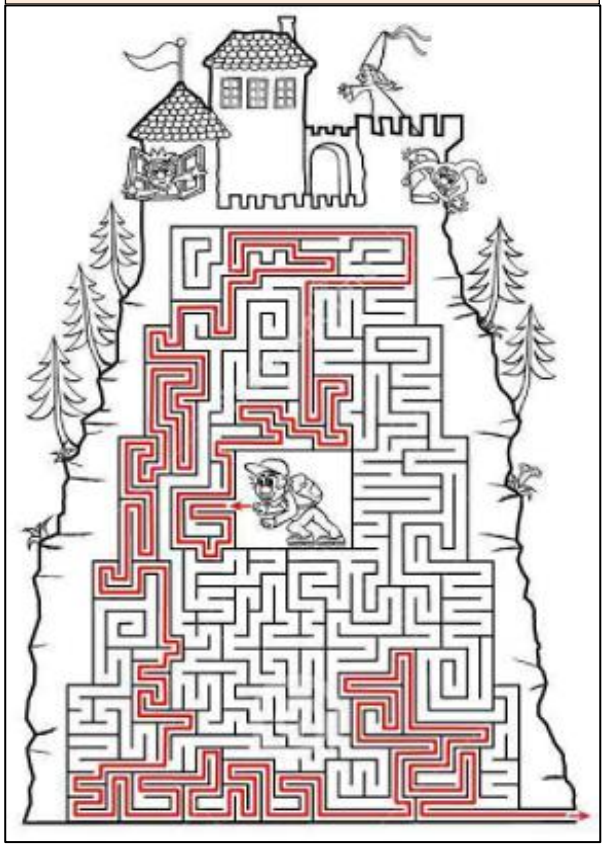

RÉPONSE **LE COMPTE EST BON**

1

25 + 9 = 34
34 + 8 = 42
42 + 5 = 47
2 + 1 = 3
47 × 3 = 141

2

9 × 8 = 72
8 + 6 = 14
3 / 3 = 1
72 - 1 = 71
71 × 14 = 994

RÉPONSE **SUDOKU**

R	U	A	N	G	L	E	B	O
E	B	N	O	U	R	G	A	L
O	L	G	A	E	B	R	N	U
G	E	B	R	O	U	A	L	N
U	A	L	G	B	N	O	R	E
N	R	O	E	L	A	U	G	B
A	O	R	L	N	E	B	U	G
B	N	E	U	A	G	L	O	R
L	G	N	B	R	O	N	E	A

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE FÉVRIER

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0420	3.1		**16**	0446	3.0	
	1015	0.2			1047	0.5	
MO	1633	3.6		TU	1659	3.1	
LU	2253	0.1		MA	2306	0.6	
2	0502	3.2		**17**	0521	3.0	
	1103	0.3			1126	0.7	
TU	1718	3.4		WE	1735	2.8	
MA	2334	0.3		ME	2336	0.7	
3	0548	3.2		**18**	0559	2.9	
	1156	0.5			1211	0.9	
WE	1807	3.1		TH	1814	2.5	
ME				JE			
4	0019	0.4		**19**	0010	0.9	
	0640	3.1			0642	2.8	
TH	1258	0.6		FR	1305	1.1	
JE	1903	2.8		VE	1901	2.3	
5	0111	0.6		**20**	0053	1.1	
	0739	3.1			0736	2.7	
FR	1414	0.8		SA	1420	1.2	
VE	2011	2.5		SA	2005	2.1	
6	0214	0.8		**21**	0152	1.2	
	0848	3.1			0846	2.6	
SA	1540	0.8		SU	1554	1.2	
SA	2132	2.3		DI	2133	2.0	
7	0327	0.9		**22**	0312	1.2	
	1003	3.2			1004	2.7	
SU	1701	0.7		MO	1711	1.1	
DI	2253	2.3		LU	2256	2.1	
8	0440	0.8		**23**	0430	1.1	
	1114	3.3			1111	2.9	
MO	1808	0.5		TU	1805	0.9	
LU				MA	2355	2.2	

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
9	0000	2.4		**24**	0533	0.9	
	0545	0.7			1205	3.1	
TU	1215	3.5		WE	1847	0.6	
MA	1901	0.3		ME			
10	0054	2.6		**25**	0041	2.5	
	0640	0.5			0623	0.7	
WE	1307	3.6		TH	1250	3.4	
ME	1946	0.2		JE	1924	0.4	
11	0140	2.8		**26**	0120	2.7	
	0729	0.3			0709	0.4	
TH	1352	3.7		FR	1331	3.6	
JE	2026	0.1		VE	1959	0.2	
12	0221	2.9		**27**	0158	3.0	
	0812	0.2			0752	0.2	
FR	1433	3.8		SA	1411	3.8	
VE	2102	0.1		SA	2033	0.0	
13	0259	3.0		**28**	0236	3.2	
	0853	0.2			0834	0.0	
SA	1512	3.7		SU	1451	3.8	
SA	2135	0.2		DI	2109	–0.1	
14	0335	3.1					
	0931	0.2					
SU	1549	3.5					
DI	2207	0.3					
15	0411	3.1					
	1009	0.3					
MO	1624	3.3					
LU	2237	0.4					

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203
Télécopieur : 418-567-4409
Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca
www. pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police : 911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109
Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557
Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557
Maison des jeunes : 418-567-1202
CLSC : 418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur **est le 20 de chaque mois.**